

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 5 septembre 2012

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Assermentation de M. Jean-Jacques Aubert, Conseiller municipal.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2012.
3. Démission de deux Conseillères communales.
4. Assermentation d'un Conseiller communal.
5. Communications du Bureau.
6. Communications de la Municipalité.
7. Préavis de la Municipalité :
 - N° 33/9.12 Demande d'un crédit de CHF 310'000.00 pour la révision du plan général d'affectation.
8. Rapports de commissions :
 - N° 20/9.12 Achat de la parcelle N° 659 au prix de CHF 1'665'000.00 y compris les frais de transaction ;
 - N° 28/9.12 A. Demande d'un crédit de CHF 1'174'000.00, subvention non déduite, pour la réhabilitation et le renforcement des infrastructures communales aux chemins du Triolet, de la Chenaillettaz et à l'extrémité Est de l'avenue de Chanel

B. Demande d'autorisation pour le financement de la part communale des CHF 4'696'500.00, subvention et participation ERM non déduites, des travaux ERM de construction, reconstruction et réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires "Centre", "Grosse-Pierre" et "Grosse-Pierre / Lac" ;
 - N° 35/9.12 Motion Antoine André et consorts "Pour une meilleure accessibilité et une plus grande transparence des débats politiques morgiens au travers du site Internet de la ville".

9. Motion du Groupe des Verts "Pour que la Municipalité édicte une directive sous forme de critères pour répondre au Canton en matière d'exonérations fiscales destinées aux entreprises basées sur le sol morgien" – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
10. Motion Jean-Hugues Busslinger "Pour que les besoins des familles soient pris en compte dans la course au sac" et
Motion des Groupes Verts et SPI "Pour des mesures sociales allégeant l'introduction d'une taxe forfaitaire et d'une taxe proportionnelle pour l'élimination des déchets ménagers en lieu et place d'une diminution d'impôt" – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
11. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
12. Questions, vœux et divers.

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron